

XIV^{me} Congrès de l'Ecole Moderne

PARIS (30 Mars - 5 Avril 1958)

La date limite des engagements de principe est fixée au **20 janvier 1958**. Avant de remplir cet engagement relire la 1^{re} circulaire (supplément à « L'Éducateur » n° 8, du 10-12-57).

Que les camarades qui n'ont pas recours à nos services pour le logement remplissent et m'adressent cependant l'engagement de principe. Ces informations nous sont précieuses pour les demandes de billets de congrès et pour la communication du nombre de repas.

Je rappelle : « les camarades désirant prolonger leur séjour dans la capitale au-delà du 5 avril devront passer accord avec leur hôte dès l'arrivée ». Cela veut dire que nous ne pouvons prendre aucun engagement à ce sujet.

Ne m'envoyez pas de chèque ! Il va de soi que l'acompte de 1.000 fr. à valoir sur les frais de séjour doit être versé autant de fois qu'il y a de personnes à héberger. Je rappelle adresse et C.C.P. :

Institut Parisien de l'Ecole Moderne, 29, rue d'Ulm, Paris-5^{me}.
C.C.P. Paris 823-48

En principe, les séances de travail (commissions, démonstrations, études pédagogiques) et les repas auront lieu au Lycée Montaigne, 17, rue Auguste Comte, Paris-6^{me} ; les séances plénières se dérouleront à l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, Paris-6^{me} (à 100 m du lycée).

Hébergement : locaux mis à notre disposition :

Cité Universitaire, Bd Jourdan, Paris-14^{me} :

Dortoirs à 20 lits (400 fr. par nuit, par personne).

Chambre à 1 ou 2 lits (600 fr. par nuit, par personne).

Le règlement de la cité interdit l'hébergement des enfants (donc, locaux interdits aux moins de 18 ans).

Ecole Supérieure, rue de Vaugirard, Paris-15^{me} :

Dortoirs de 50 lits, enfants admis.

Hôtels : Compter 1.200 par jour (coucher + petit déjeuner + service) pour 1 personne et de 50 à 75 % de ce prix pour les autres membres de la famille occupant plusieurs lits dans une même chambre.

Camping : terrain du Touring-Club de France, route du Bord de l'Eau, Bois de Boulogne, près de la rive droite de la Seine, en face Suresnes. Carte du TCF indispensable. Tarifs quotidiens : 1 tente : 120 fr. ; 1 moto : 35 fr. ; 1 auto : 70 fr. ; 1 caravane ou 1 tente de + de 8 m² : 190 fr. Licence de camping indispensable.

Parking automobile : aucune condition particulière ne peut être faite aux congressistes. Restent comme possibilités : garer dans un garage particulier aux « portes » de Paris, garer dans la rue à proximité du lieu d'hébergement, garer dans les parkings des quais. Je vous conseille de renoncer à votre voiture pour circuler dans la capitale.

Un prochain « Educateur » contiendra un plan simplifié permettant aux camarades d'accéder au Centre d'Accueil en métro. Enfin, il sera remis, le 30 mars, à l'arrivée au Centre d'Accueil, un plan métro-autobus à chaque congressiste.

Je ne réponds qu'aux lettres accompagnées d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Mon adresse :

Michel FALIGAND, Congrès de Paris, 19, rue Monge, Paris-5^{me}.